

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 28
Pouvoirs : 8
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 18/11/2021

Le 25 novembre 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Richard SIMMINI (Pouvoir Laëtitia BORDELIER).

Secrétaire de séance : Carole DEMANGE.

OBJET : FINANCES – Budget TRANSPORTS 2021 - Décision modificative n°1

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des Finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget TRANSPORT 2021 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement (dépenses et recettes) 9 358,32 €
- En section d'investissement (dépenses et recettes) 5 000,00 €

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement et en investissement :

- De régulariser les charges transférées 2020, non soldées en 2021 pour 4 358,32€, cette écriture est équilibrée par une provision au compte 7718 « autres produits exceptionnels sur opérations de gestion » du même montant.
- De régulariser les écritures d'amortissements en recettes au chapitre 042 suite à un suramortissement réalisé en 2018 et 2019 sur du matériel informatique. Cette écriture d'un montant global de 5 000€ se retrouve dans la section d'investissement et s'équilibrent grâce au virement de sections.

En investissement :

- De régulariser les écritures d'amortissements en dépenses au chapitre 040 en contre partie de ce qui a été réalisé en fonctionnement.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/11/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du Budget TRANSPORT 2021 suivante :

					FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n°service	Libellés	modification de crédits	modification de crédits	Observations
D		011	611	01		2 506,99		régularisation des charges transférées 2020 non soldées en 2021
D		65	65738	01		1 851,33		
R		77	7718	01	autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 358,32	
R		042	7811	01	reprise sur amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		5 000,00	régularisation amortissements 2018 et 2019: suramortissement de matériel informatique (2258,31)
D		023	023	01	virement à la section d'investissement	5 000,00		équilibre budgétaire entre sections
TOTAL						9 358,32	9 358,32	

					INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes	
D/R	n° op.	n° chap	n° cpte	n°service	Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits	Observations
D		040	28183	01	Amortissement - Matériel de bureautique et informatique	5 000,00		régularisation amortissements 2018 et 2019: suramortissement de matériel informatique (2258,31)
R		021	021	01	virement de la section de fonctionnement		5 000,00	équilibre budgétaire entre sections
TOTAL						5 000,00	5 000,00	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20211125-2021C199-FI
Affichage le :

- 1 DEC. 2021

- 1 DEC. 2021

A Trévoux, le 25/11/2021

Le Président,
Marc PECHOUX

